

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 octobre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 142

présenté par
Mme Anthoine

ARTICLE 17

À l'alinéa 5, substituer à la première occurrence des mots :

« troisième cycle »

les mots :

« deuxième et troisième cycles ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le développement de la vaccination contre le papillomavirus est une nécessité pour agir efficacement dans le domaine de la prévention. En faciliter l'accès est donc une mesure particulièrement pertinente pour améliorer la santé de la population. C'est pourquoi le présent amendement vise à étendre le champ des participants à cette campagne en y incluant les étudiants en médecine de deuxième cycle, au même titre que lors de la campagne de vaccination contre le COVID-19.